



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 18 janvier 2023

En prévision de la séance du Conseil général du 25 janvier 2023, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATION

23-601 De Mmes et MM. Nicolas Aubert Corinne Schaffner, François Schaffner, Pierre Surdez, Alain Krebs, Gérard Pulfer, Jean-Philippe Jéquier, Gaëtan Dubois, François Chopard, Evelyne Von Allmen, William Buirette, Michel Rosselet, Peter Spahr, Anthony Von Allmen, Valentin Von Allmen, Michel Zurbuchen (PLR) : Le Conseil communal peut-il intervenir auprès de Viteos SA pour qu'elle adopte une politique tarifaire plus adéquate lors de l'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques privées ?

Désormais, les particuliers peuvent revendre le surplus de l'électricité produite par leur installation photovoltaïque auprès de la société lucernoise CKW à un prix trois fois plus élevé que celui pratiqué par Viteos SA. Alors que cette dernière société s'avère encore très dépendante dans son approvisionnement d'installations situées hors canton et cherche à développer des ressources durables, il est regrettable de laisser l'énergie produite dans notre canton de façon responsable fuir vers des réseaux situés en d'autres lieux. Aussi, le temps du monopole de Viteos SA dans le rachat étant désormais révolu, le Conseil communal se doit de faire valoir sa participation dans cette société pour permettre de ne pas perdre ses sources d'approvisionnement auprès des particuliers et sociétés propriétaires d'installations génératrices d'électricité.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli